

Séance du 06 mars 2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel TENNE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. CAVAILLE Jean-Pierre, Mme FERNANDEZ Véronique, Mme GLEIZES Anne-Marie, Mme LAMARQUE Amélie, M. LAPALU Jean-Marc, M. MARTRES Francis, M. MASSARIN Philippe, M. TENNE Michel, M. TONUS Valentin

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Mme LAJOURS Catherine, M. TAULET Nicolas,

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
27 mars 2023

Date d'affichage
17 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

17 avril 2023

et publication du

17 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Michel TENNE, le Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 142 011,83

Recettes : 187 237,18

Fonctionnement

Dépenses : 373 646,52

Recettes : 373 646,52

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 187 237,18 (dont 45 225.35 de RAR)

Recettes : 187 237,18 (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 373 646,52 (dont 0.00 de RAR)

Recettes : 373 646,52 (dont 0.00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seysses-Savès

Le Maire TENNE Michel

